



## **Droit Au Logement Saint-Ouen**

Permanences : 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois,  
de 10 h à 13 h - salle Marie-Charlotte Mananga, Place Payret, M° Garibaldi.  
Tél : 06 18 28 13 86 - dalsaintouen@altern.org

# **HALTE AUX MARCHANDS DE SOMMEIL ! RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN**

Les habitants des trois immeubles du 17/19 rue Jules Vallès à Saint-Ouen qui comptent près d'une centaine de logements font depuis plusieurs semaines l'objet de pressions et d'exactions inadmissibles de la part du gérant de la Société civile immobilière Jules Vallès, domiciliée à Strasbourg. Celui-ci a tenté illégalement de couper eau et électricité aux familles. Il sollicite le paiement de loyers sans signer de baux avec les habitants. Il a fait appel à une vingtaine de vigiles qui envahissent entrées, parties communes, et qui se sont installés dans certains appartements vidés.

Ces pratiques ne sont malheureusement pas étonnantes de la part d'un propriétaire, également promoteur immobilier, qui fait l'objet d'une centaine de plaintes sur Strasbourg de la part d'accédants à la propriété et d'entreprises prestataires (*cf. recto du tract*).

Ces immeubles, auparavant destinés à des étudiants et propriété d'une mutuelle étudiante, sont à la dérive depuis leur revente à des marchands de sommeil qui ont arrêté de les entretenir. Face à cela, une partie des habitants se sont engagés dans une grève des loyers en 2005. Ils sont maintenant victimes d'arrêtés d'expulsion. Les expulsions ont toutefois été gelées en juillet 2008 grâce à la mobilisation des habitants et à l'intervention de la municipalité de Saint-Ouen auprès de la préfecture. Aujourd'hui, le propriétaire veut se faire justice lui-même !

Habitants, soutiens, Dal Saint-Ouen... se sont élevés contre ces pressions. Il faut maintenant que les pouvoirs publics prennent conscience de l'ampleur du problème, arrêtent le propriétaire dans ses exactions et mettent en place une table ronde avec les principaux concernés (Etat, mairie, habitants...) pour la remise en état des immeubles et le relogement des familles.

## **LOGEMENTS DECENTS POUR TOUS !**

**MERCREDI 26 NOVEMBRE 18 H.**

**17 / 19 RUE JULES VALLES – SAINT-OUEN (93)**

(à côté des puces) Métro : Garibaldi (ligne 13) ou porte de Clignancourt (ligne 4)

## Des centaines de plaintes contre un promoteur immobilier alsacien

Le promoteur immobilier alsacien Brun Habitat a été placé en liquidation judiciaire après plusieurs plaintes, jusqu'à une centaine, d'entreprises et d'accédants à la propriété qui s'estiment spoliés. Chantiers de petites résidences, dont les appartements avaient été achetés sur plan, inachevés et paralysés, des malfaçons constatées sur les immeubles qui ont pu sortir de terre et des entreprises du BTP qui n'ont pas été payées pour les travaux réalisés dans ces programmes immobiliers : les motifs de plainte sont nombreux. Antoine Brun, actuellement en congé, est injoignable.



### Alsace Immobilier Les clients lésés de Brun Habitat manifestent à Strasbourg

Le 31/08/08 à 06:47 - Valérie Bapt

Tags : Alsace | Région |

Commenter Recommander Envoyer Garder



Manifestation hier matin, rue de l'Anneau à Strasbourg, devant les bureaux de Brun Habitat. Photos Jean-Marc Loos

Environ 200 personnes, accédants à la propriété dont les chantiers sont en panne, et leurs amis, ont manifesté, hier, leur exaspération devant l'enseigne de celui qu'elles désignent comme un « promoteur arnaqueur ».

« Où sont nos logements ? Où est notre argent ? », ont scandé des familles en colère, qui ont défilé, hier matin, du parking Rotonde à Cronenbourg jusqu'à la rue de l'Anneau à Strasbourg où sont implantés les bureaux de Brun Habitat. Ce promoteur immobilier leur a vendu, sur plan, des logements qui accusent des mois, voire des années de retard, ou des logements occupés dont certaines parties ne sont pas réalisées, dont d'autres sont non conformes. Après plusieurs mois de concertation, les 117 familles concernées par ces projets immobiliers dans huit communes alsaciennes ont décidé de réagir, en se mobilisant (voir notre édition du mardi 26 août).

### Liquidation d'une majorité des sociétés de Brun Habitat

Le tribunal de grande instance de Strasbourg a prononcé la liquidation judiciaire de vingt sociétés du groupe, promoteur immobilier placé en liquidation après des plaintes d'entreprises et d'accédants à la propriété qui s'estiment spoliés.

Le tribunal a considéré que les travaux dont certaines SCI (sociétés civiles immobilières) avaient la charge n'étaient pas suffisamment engagés pour permettre une reprise, tandis que pour d'autres le passif était plus important que l'actif. Sept autres SCI ont en revanche été placées en redressement judiciaire. Les magistrats ont en effet estimé que celles-ci pouvaient trouver un repreneur capable d'assurer la viabilité économique de la poursuite des chantiers. Il s'agit des sociétés en charge des chantiers de Bergheim et de Sigolsheim (Haut-Rhin), de Marmoutier, Schweighouse, Ebersmunster, Eckwersheim, et Behlenheim (Bas-Rhin). Une centaine de victimes sont concernées.

Bernard Blaizeau, un porte-parole des acquéreurs malheureux, a qualifié le jugement de "bonne nouvelle", tout en rappelant que pour les victimes il s'agit de rester vigilant face au "personnage" Antoine Brun, le promoteur dont la société a été placée en liquidation judiciaire en août dernier.

AFP

(25/09/2008)



### Arnaque à l'immobilier en Alsace

FRANCE INFO - 23 AOÛT 2008

Imprimer Ajouter aux favoris

**Le promoteur immobilier alsacien Brun Habitat vient d'être placé en liquidation judiciaire après avoir abusé plusieurs entreprises et de nombreux accédants à la propriété. Des dizaines de chantiers n'ont jamais été terminés...**

Des chantiers paralysés depuis plusieurs mois, des malfaçons sur des petites copropriétés, des entreprises non payées : des dizaines de plaintes ont été déposées par des sous-traitants de Brun Immobilier. Une rapide enquête a permis de démontrer que le promoteur Antoine Brun et son épouse, commerciale de la société, n'étaient plus en mesure de faire face à leurs obligations. Leur entreprise a été placée en liquidation judiciaire.

#### Sources :

<http://www.europe1.fr/Info/Actualite-Economie-et-Societe/Logement/Des-centaines-de-plaintes-contre-un-promoteur-immobilier-alsacien>  
<http://www.lalsace.fr/article/strasbourg-manifestation-au-siege-du-promoteur-immobilier-alsacien-brun-en-faillite>  
<http://www.lemoniteur.fr/depeches/depeche.asp?id=DA0DA8A2&accs=4&numPage=2>  
[http://www.franceinfo.fr/spip.php?article176005&theme=9&sous\\_theme=13](http://www.franceinfo.fr/spip.php?article176005&theme=9&sous_theme=13)